

Séance du 24 mars 2025

Afférents au Conseil Municipal :
23
En exercice : 23
Qui ont pris part à la délibération
22

L'an deux mil vingt cinq et le 24 mars à dix neuf heures ,
Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la Loi, à la mairie de La Couture, sous la présidence de M. Raymond
GAQUERE, Maire de La Couture.

Date de la Convocation
19/03/2025

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Raymond GAQUERE, VAN-LANDUYT
Isabelle, BOUREL Jacques, GUILBAUT Melinda, MARQUILLY Gaelle, VINCENT
Jean-Marc, COCQ Cécile, STIEVENART Alicia, COURTIN Stéphane, LECOCQ
Isabelle, BAR Jean-François, CAYEZ Marc, FLAUDER Sébastien, FONTAINE Marc,
BOCLET Pierre, DEBONNEZ Régine,

Date d'affichage :
19/03/2025

Absents, excusés : BLONDIAUX Danielle, LECLERCQ Christophe, DOYER Régis,
DEBYTTERE Ingrid, DEVOS Eddy, DECLERCQ Caroline, FEVRIER Annick,
Avaient donné pouvoir : BLONDIAUX Danielle, DOYER Régis, DEBYTTERE
Ingrid, DEVOS Eddy, DECLERCQ Caroline, FEVRIER Annick,
Secrétaire de séance : VAN-LANDUYT Isabelle,

Délibération N°
2025-07

Objet de la
délibération :

Monsieur Jacques BOUREL, adjoint au maire, prend la présidence de la séance et
Monsieur le Maire quitte la salle du conseil.

Adoption du
Compte
administratif 2024
Service extérieur
des pompes
funèbres

Après explications, le conseil municipal accepte à la majorité des votes le compte
administratif 2024 qui présente un résultat en section de fonctionnement de
l'exercice de + 0 € Euros qui, cumulé avec les résultats antérieurs, donne un
résultat de clôture de 1 824,30 euros.

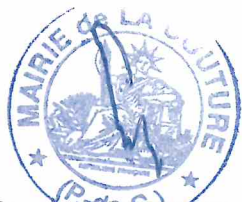
Votes : Pour cette proposition : unanimité

Acte rendu exécutoire
après envoi en
Sous-Préfecture le

Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance.

Et publication le
27/03/2025

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



Raymond GAQUERE
Maire de La Couture